Chronique Roubaisienne

BUREAU: 39, Tue Pauvrée, 39 - ROUBAIX TELEPHONE - Nº 3.28. - TELEPHONE

Chambre synticale ouvrière textile DE ROUBAIX ET ENVIRONS

L'Assemblée générale du Syndicat aura fieu le vendredi 7 mei 1909, à huit heures du soir, au local « La Paix ».
Ordre du jour : I. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — 2. Situation financière. — Compte rendu de la Commission de Controle. — 3. communications de la Commission. — 4. Le « Tissage aux Tisseurs ».
Avis important. — Les syndiqués actionnaires du « Tissage aux Tisseurs » sont spécialement invités à assister à cette réugion.

La chambre syndicale des mouleurs en fer et en cuivre et parties similaires, prie les comarades mouleurs de ne pas aller frapper à la Fonderie de la Fosse-aux-Chênes, pour demander de louvrage, un conflit ayan éclaté dans cet établissement. Le motif de la cessation de travail est le suivant : Le patron voulant congédier quarante ouvriers, les vingt-quatre autres ont décidé de se solidariser avec leurs camarades et sont sortis.

Dans une réunion oui eut lieu jundi soir, à Dans une réunion oui eut lieu jundi soir, à

une délégation au pairon.

Elle rencontra M. Petit, ingénieur, qui re-fusa de discuter.

Réunion générale à la Bourse du Travail

Aujourd'hui mercredi 5 mai, à 7 heures et demie précises du soir, réunion générale à a Bourse du Travail, boulevard de Belfort. Ordre du jour : Cessation de travail à la maion lepoutre. Mesure à prendite.

Tous les camarades mouleurs sont instam-

es camarades mouleurs sont instam-nent priés d'assister à cette réunion, qui a que très grande importance.

BOITE AUX LETTRES FRACTUREE

fracturé la boîte aux lettres qui est placé l'angle des rue de l'Epoûle et Cugnot. C'es n taisant la levée de 11 heures, que l'em loyé s'est appryu de l'effraction. Le receveur des postes a porté plainte.

LE SOUCI DE LA VERITE

rdire. s

de mois, autant d'inexactitudes,
le tissage est encore Boulangé, mais
gnac. Ensuire, ce ne sont pas quelvières qui chômaient mais tous. Le
ter fermé à midi faute de tisseurs. Il
venu dix le matin ! Quant à la fananifestation, voici à quoi elle se ré-

duit.

A trois heures itous les ouvriers vinrent demander à toucher la semaine à laquelle ils avaient droit, ce jour, puisqu'on paie le samedi au tissage Boulangé.

Ils étaient on ne peut plus calmes.

Le patron leur dit qu'il allait faire appeler le comptable et s'en fur quérir des flies qui menacèrent, on ne sait pourquoi et eux mêmes eussent été bien en peine de le dire, de dresser des procès-verbaux à tout le monde.

ouvriers protestèrent et réclamèrent le patron, abrité derrière les agents et ce fut là toute la manifestation dont e « Grand Echo du Nord et du Pas-de-

parlé.

Le patron, qui retenait inco , n en a pass samedi , argeat des ouvriers, émettait la
résention de ne pas les payer lundi matin,
our les punir d'avoir chômé le jour de la
te du travail.

Louise Despienes, âgée de 17 ans, soigneuse, demeurant quai de Wattrelos, cour Nyckees, 6, a porté plainte contre Louis Verneesch, demeurant rue de la Conférence, thez Marie Tape-dur, a-t-elle dit. Louis Vermeesch qui fut l'ami de Louise Despienes, l'aurait rencontrée rue Kellermann, alors qu'elle revenait de chercher du travail et en aurait profité pour la rouer de CONDS.

LE BON MANDATAIRE

Gustave Gegot, âgé de 30 ans, journalier, nployé chez M. John Brucc, forain, avait é chargé par celui-ci d'aller retenir des aces pour les foires de Valenciennes et St-

Amand.

M. John Bruce commit l'imprudence de ronfier une somme de 32 francs à Gegot pour verser des arrhes dans ces deux villes. Depuis lors, il n'a plus entendu parler de l'employé qui s'est bien gardé du reste, d'accomplir la mission à lui confiée.

L'AMOUR DE LA FRANCE

après-midi, vers 3 heures, les agents eté ont arrêté Jules Christiaens, âgé de manœuvre de maçon, demeurant rue d'Angers sureté ont ar ans, manœu vid-d'Angers.

David-d'Angers.
Christiaens, qui est expulsé par arrêté mi-faistériel du 21 février 1888, sera conduit à Lille, aujourd'hui.

EN MONTANT DANS UN CAR

EN MONTANT DANS UN CAR
L'accident s'est produit vers 6 heures du
goir, sur la Grand-Place, en face du kiosque
des tramways.
Constânt Devos, Agé de 52 ans demourant
rue Jean-Bart, à Tourcoing, coursier chez
M. Charles Tiberghien, ayant voulu monter
sur le car, glissa et tomba à genoux sur la
bordure de la plate-forme.
Il s'est fortement contusionné le genou
gauche.

UNE EXCURSION A PHALEMPIN a'Amicale de l'école de la rue des Arts regarise pour le dimanche 30 courant, une excursion en voitures à Phalempin. Le départ aura lieu à 7 heures précises da matin de l'école, 130, rue des Arts.

Une excelient orchestre charmera par de Une excellent orchestre charmera par de l'école, 130, rue des Arts.

32 catégorie. — Groupe d'au-moins 30 personnes : 1er prix, 150 france; 2e, 100 france; 2e,

grande promenade au bois : visites au Gros-Chène et aux Quatre-Tilleuls, ancien ren-dez-vous de chasse du roi Henri IV. A midi, concert-apéritif au Plouick. Diner à 1 heure dans une salle réservée. A 3 heu-res, grand bal champêtre, Tir au canard e-attractions diverses, Retour à Roubaix entre 9 et 10 heures du soir. La commission prévient les sociétaires désireux d'assister à cette sortie que dispo-sant d'une nombre de places limité elle sera au regret de reluser les adhésions qui lui parviendraient après le dimanche 9 cou-rant. Les inscriptions sont recues tous les Jours au siège social, à l'école de la rue des Arls et par lous les membres de la commis sion.

sion. Le coût de l'excursion, diner compris, es fixé à 3 fr. 60 pour les sociétaires et les

fixé à 3 fr. 60 pour les sociétaires et les membres de leur famille et 3 fr. 80 pour les personnes étreugères à l'Association. Un groupe cycliste accompagnera les voi-tures; prix de l'inscription ; 1 fr. 60 pour les sociétaires; 1 fr. 80 pour les étrangers

POUR UN FACTEUR MALADE

Voici, par ordre, des numéros des lots, le sultat du tirage de la tombola organisée en

Arsonard un fracteur malace. Tayour d'un facteur malace. Savour d'un facteur malace. Les constants de la disposition des gagnants Lusqu'au 13 mai inclus, au siège. 26, rue des Arts. Passé cette date les lots non réclamés seront joués aux dés à la même adresse, le dimanche suivant. 2002 2424 2708 2508 3160 1708 2244 2003 1822 2402 2424 2708 2508 3160

1798 2244 2035 1822 2402 2424 2798 2508 2
22525 2070 3107 2237 2541 875 3105 3400 3410 57 2006 2530 62 3270 2695 2061 3410 57 2006 2530 62 3270 2695 2061 3664 610 1682 2875 2562 1808 3095 880 305 1244 2740 2080 3473 2371 2330 37 1980 1797 2077 2330 2688 1436 3086 2827 3476 1730 3137 1074 1411 511 2038 482 2550 2400 3378 1878 3454 3382 880 2750 2234 1777 287 1652 512 2862 200 2658 2653 668 2006 2007 2019 1670 1760 2652 278 1265 1574 3512 3051 2707 2650 2383 3101 1252 2121 822 3038 1085 3064 1601 1251 22315 2240 2055 540 2566 807

A L'ECOLE SEVIGNE

M. Prélat, directeur de l'enseignement, se compagné de M. Bourbon, a inspecté lier l'Ins-titut Sévigné. Il s'est déclaré enchanté.

LES FETES DU CUL-DE-FOUR

it.

i les limites du quartier pour la féle ; Rue
reoung, place de du Fosse-aux-Chenes, rue
liège, rue des Charpenhiets, rue des Sepirue de la Vigne, rue de Cartigny,
sessor au plus fel buis les renseignements à
rure Rouzé, 146, rue Daubenton. C'est ur-

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIETE MIXTE DE TIR « LE TIR NATIO-AL, », 31, Grande-Rue, Roubaix. — Tour de rou de-Rue, Roubaix. — Tour de rou limanche 9 mai 1909: mêtres. — Matin.: L'Amacale, de 1/2: L'Ecole de Tir de Tourcoing,

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEX-

DNDITION recommensuels comparatifs: LS. — Belevés mensuels comparatifs: Jois d'avril 1907. — Soies 4.590 kilos. — Lai-s prignées 1.168.882 kilos. — Laines filées 1.806 kilos. — Laines diverses et blousses 805 kilos. — Cotons 219.864 kilos. — Total tr Kilos. hé à terme 10.190 kilos. — Décreusage 138 ous. — Titrage 1.677 opérations — Condi-

us. — Titrage 1.577 operations. — Condi-ent 4.184 1/2 operations. d'avril 1908. — Soies 1.374 kilos. — Lai-ignees 818.142 kilos. — Laines fiées kilos. — Cotons 150.739 kilos. — Total

à terme 46,079 kilos. — Décreusage 105 — Titrage 1.281 opérations. — Condi-

1,220.02 kilos. — Décreusage 105 opérations — Titragé 1.281 opérations. — Conditionnement 3.08 opérations. — Conditionnement 3.08 opérations. — Conditionnement 3.08 opérations. — Mois d'avril 1999. — Soies 1.962 kilos. — Laines plaguées 1.125.532 kilos. — Laines filées 231.163 kilos. — Laines filées 231.163 kilos. — Colons 186,230 kilos. — Total 1.630.522 kilos. — Marché à terme 10.031 kilos. — Décreusage 100 1/2 opérations. — Titrage 1.191 opérations. — Conditionnement 4.163 1/2 opérations. — Mouvement de la sémaine du 26 arril au fer mai 1999. — Soies 880 kilos. — Laines diverses et blousses 14.000 kilos. — Laines diverses et blousses 14.000 kilos. — Colons 6.887 kilos. — Total 484.1585 kilos. — Marché à terme ; néant, — Décreusage 33 opérations. — Conditionpement 1.200 opérations. — Conditionpement 1.200 opérations.

ETAT CIVIL de ROUBAIX du 4 mai 1909

de ROUBAIX du 4 mai 1909
Naissances. — Denise Debarge, rue du Titeut, 152 bis, cité Lapérousse, 1. — Henri Advocat, venue Julien Lagache. — Robert Bergdoll, rue & Flandre, 92. — Jeanne Denis, rue de Maucuge, fort Loridan, 15. — Michel Poissonnier, Gultvard Gambetta, 82. — Robert Detailleur, rue & Florence, 17.
Décès. — Nadeleine Vandenhoeke, 23 jours, ue de l'Avocat, 2. — Jeanne Closse, 23 ans, concetionneuse, avenue Julien Lagache.

Avis otticiel : communiants-communiante Tous les parents économes achètent aux Ge leries Lilloises tout ce qui leur est nécessair

CROIX

Le carnaval d'Eté

Voici la détail des primes qui seront ac-cordées par le comité du Carnaval d'été, or-ganisé à Croix pour les 30 et 31 mai pro-

chain.

Journée du dimanche. — 1re catégorie, —
Chars avec groupe de 50 personnes : 1re
prime, 200 francs espèces : 2e prime, 17
francs ; 3e prime, 100 francs ; 4e prime, 50

4e catégorie. — Plus beaux costumes (couples): 1er prix, 40 francs; 2e, 25 francs-3e, 10 francs. 5e catégorie. — Plus beaux costumes (iso-lés); 1er prix, 20 francs; 2e, 10 francs 2e, 5 france.

3e, 5 francs.

6e catégorie. — Costumes comiques ou originaux (couples) : 1er prix, 50 francs ; 2e 20 francs ; 3e, 10 francs : 4e, 5 francs ; 5e francs ;

francs.

7e catégorie. — Costumes comiques és): 1er prix, 25 francs; 2e, 15 francs

Te catégorie. — Costumes comiques (iso-lés): 1er prix, 25 francs; 2e, 15 francs; 3e 5 francs.

Se catégorie. — Croupes de musiciens costumés (20 instrumentistes minimum) Primes à tirer au sort : 1re prime, 80 francs: 2e, 50 francs; 3e 20 francs, 6e catégorie. — Enfants costumés (soules): 1er prix, 20 francs : 2e, 10 francs: 3e, 4e et 5e, 5 francs.

The catégorie. — Enfants costumés (iso-lés): 1er prix, 10 francs; 2e, 8 francs; 3e 7 francs; 4e, 5-francs.

Te catégorie. — Groupe cyclistes costumés (15 au minimum): 1er prix, 50 francs; 2e, 30 francs; 2e, 30 francs; 2e, 10 francs; 2e, 30 francs; 2e, 10 francs.

Te catégorie. — Cyclistes (isolés): 1er prix, 15 francs; 2e, 10 francs; 2e, 10 francs.

Te prime, 20 francs; 2e, 15 francs.

Journée du lundi. — Prime de 100 francs, groupe le plus nombreux sans distinction de genre, mais d'au moins 25 personnes, et ayant participé au concours de dimanche.

Prime de 30 francs au groupe le plus comique composé d'au moins 12 personnes.

Prime de 20 francs au coupe le plus comique : primes de 15 et 10 francs au plus beau costume (couple ou isolé); primes de 10, 7 et 5 francs au costumes enfants les plus jolis; primes de 8, 6 et 4 francs au costume enfant isolé le plus beau, et 10 primes de 5 francs à tirer au sort entre tous les groupes ou costumes isolés n'ayant participé au costume sisolés n'ayant participé au costume enfant siolé le plus beau, et 10 primes de 5 francs à tirer au sort entre tous les groupes ou costumes isolés n'ayant participé au costume sisolés n'aya

té primés le lundi.

Soit un total de prix et primes pour les leux jours, de 2:100 francs en espèces.

Les adhésions sont reçues dès maintenant la mairie de Croix : spécifier sur l'enveoppe : « Carnàyal d'Eté n.

la mairie de Croix; spécifier sur l'enveoppe ; « Carnèval d'Eté n.

LE CONCOURS D'ILLUMINATION. —
foici les résultats de ce concours qui eut
eu à l'occasion du Premier Mai ;
ler prix ex-œquo, MM. Timmermans, rue
a. Fontaine, et Boutemy, Grand Place ;
e bubois, rue Jeanne-d'Arc ; se Bettens, rue
con-Gambetta ; 5. D'Heygre, rue JeanneWar ; 6. Tellez, place de la Répubique.
Ces derniers étant conseillers municipaux
nut declaré laisser leur prix aux pauvres
te la commune.

te la commune.

LA RENTE DES TRAVAILLEURS.—

Bez MM. Bouchery et Cle, Victor Gamotel,

20 ans, canouchoutier, rue des Ogiers, a

troix, a cu les doigts pris entre le tulle et

e poussoir de son méter ; it en est résulte

tes contusions de findex et du médius

trois.

is. Un apprenti zingueur de chez M. Le-re Erule, rue de Lille, Devalde Gusta-13 ans, 215, rue Decrème, à Roubaix, est be d'une plate-forme et s'est fait une e à la tête et des contusions dans les

Frus.

— Chez MM. Holden et fils, un tireur aux platines, Lippens Jesn, 52 ans, domicilié à Frivest-life, en enflevant le dechet qui se urouveit ser une platine a recu un coup de crochet au bros gauche.

— Un chanflenr de l'usine à gaz, M. Depuers Camille, 48 ans, demeurant au Noir-Bonnet, à Wasquehal, à laissé tomber une porte corpue sur son piet : il en est résulté porte corpue sur son piet : il en est résulté.

porte cornue sur son pied ; il en est résulte me plaie au gros orteil droit. WATTRELOS

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier et un préposé du Grimonpret de service au Trie de Leers, hier soir, vers 4 heures, ont arrêt Nathalie Becquart, 58 aus, ménagère, de meurant boulevard Beaurepaire, cour Jouville, 10.

francs.

WASQUEHAL

VOL DE POULES. — Le poulailler de M. Char-s. Pia-Lesaffre, cultivateur au Petik-Wasque-al, a reçu la visite des dévaliseurs. Après avoir fait quelques pesses sur la porte ui résista, ils s'attaquèrent à une fenêtre et a quelques instants ils se trouvèrent dans la ne vingtaine environ de ces volatiles furent evés. Sept têtes ont été retrouvées dans un

VACCINATION. — M. le docteur Wartel vac-inera les enfants et jeunes gens de la com-nune le 12 mai, de 3 heures à 5 heures, et le 4 mai, de 6 heures à 8 heures.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les administrateurs du Bureau de Btenfaisance net procédé à la répartition entre les chomeurs de 1098 de la somme de 110 fr. 55.

Les douze bénéficiaires pourront, dans puelques jours, retirer leurs mandats chez M. Polié, vice-président du Bureau de bien-disance.

disance.

ADUDICATION. — Le 21 junin, à 4 heules du soir, salle de la mairie, aura lieu,
a présence des administrateurs du Bureau
e bienfaisance, l'adjudication pour la locaon des terres appartenant à cette adminisation charitable.

auon chantaine. ETAT-CIVII. — Décès. — Jean-Bapliste Villocq, journalier, 77 ans, Vert-Bois. FETE DE QUARTIER. — Depuis deux burs les habitants du Trieu de Caribem

idaint en fête.

Ne voulant probablement plus être administrés par un collège échevinal, ils s'avisèrent de nommer un maire de quartier. C'est M. Alfred Dubeyne qui a été étu avec des procédés plus comiques mais aussi plus hondles que ceux employés en mai 1908 par l'administration franco-belge.

CONSEIL MUNICIPAL. — Avant-hier, le Conseil municipal s'est réuni salle de la mairic en séance extraordinaire. M. Louis Polié présidait. Etaient absents: MM. Leroy et Despréts.

Le Conseil s'occupe de nouveau du cimetière. Après avoir donné connaissance des instructions et communications préfectora-

instructions et communications préfectora-les, M. le Maire renvoie celte question de-vant les commissions des finances, d'hy-giène et des travaux. Ces trois commissions se réuniront à la mairie, jeudi soir, à 8 heu-

L'assemblée décide ensuite de faire nettoyer et réparer les aqueducs du chemin d'intérêt commun de Lannoy à Bnisieux, à hauteur de la rue Franche. La séance est ensuite levée.

FLERS-BREUCQ LA CREVE DE L'ETABLISSEMENT BAYER

BAYER

Le conflit n'est pas près d'être terminé, les ouvriers étant décidés à ne pas reprendre le travail tant qu'ils n'auront pas obtenus alisfaction.

Au sujet de cette grève, nous recevous la lettre suivante :

Monsicur le directeur.

Le " Journal de Roubais " offre grac sement ses colonnes aux patriotards pour protester contre une société qui doit aller chanter à Wiesbaden.

chanter à Wiesbaden.

Nous osons espèrer qu'il voudra bien prier ses correspondants de regarder un peu ce qui se passe ici.

Tous les matins nous voyons des gendarmes veillant devant l'établissement Fred-Bayer. On assure qu'ils y passent la nuit.

Nous attendons donc la ppotestation virulente que ne manqueront pas de signer les vieilles roubaissens et les vieux roubaissens auteurs de tont de lettres sur le voyage en Allemagne des chanleurs tourquenois.

nois.

Quelle belle occasion, en effet, de crier sa colère patriotique lorsqu'on voit mobiliser les gendarmes pour détendre, contre des ouvriers français les intérêts de capitalistes allemands.

Veuillez agréer, etc.

Un groupe de grévistes.

Un groupe de grevistes.

Nos correspondants risquent fort d'attendre longtemps; les loups, dit-on, ne se mangent pas entre eux. Les capitalistes non plus. L'internationale patronale est chose sainte, l'actionnaire même allemand d'une fabrique est sacré pour les patriotards français.

VIOLENT SENDIE ANNAPPES

Un violent incendie, qui a détruit pour 10.000 francs de déchets de coton s'est produit à l'usine Leconte, située près de la ligne du chemin de fer.

Ce sont des étincelles échappées des chemindees des locomotives qui communiquèrent le feu aux immenses tas de coton installés sur ces talus bordant la voie ferrée.

Malgré le dévouement des pompiers d'Heleumes, les pertes sont très importantes. M. Leconte qui n'est pas assuré, les estime à 10.000 francs.

ACCIDENT DU TRAVAIL — Chez Parent Bourguet et Cle, un ouvrier, Alphonse Ségard, s'est gravement blessé à l'œil droit en burinant une pièce de fer. Le docteur Betremieux qui lui a donné des soins, a conetaté une coupure à la paupière et quelques lésions à l'iris.

Il se prononcera définitivement dans quel ques jours.

Grande Nouvelle !!! dimanche 9 mai, le Galeries Lilloises ouvriront toute la journée (Modes — Confections.)

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser prov'toirement chez le citoye DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

EN NETTOYANT UNE CARDE

Chez A. et P. Pollet, Louis Sœnen, agé de ans, dégorgeur, demeurant rue du Vieux-ireau, à Watirelos, a eu le bras droit

pris par une couroie de carde en nettoyant, et fut projeté par terre.

Le docteur qui hii a donné des soins a relevé une plate contusions à l'épaule droite et à la main gauche.

COMMENCEMENT D'INCENDRE

Hier, vers midi, un commencement d'in-cendie s'est déclaré chez M. Dhellemmes, simployé à la Compagnie des tramways, rue de l'Epidème, 66.

Les pompiers appelés en toute hâte tont, à l'airle de quelques seaux d'eau, r

dus mattres du feu. Les dégâts sont évalués à 50 francs.

ELLE AIME LA FRANCE ET ADORE LE LAPIN Marie Petitite est une gaillarde qui adore le lapin, rien ne lui coûte pour assouvir sa passion et le plus souvent il ne lui en coûte rien.
Cette fois, cependant, elle devra payer d'un certain nombre de jours de prison le lapin enlevé chez M. Henri Catteau, 102, rue Malsence.

rue Malsance.

Et comme elle se trouve de plus accusée d'infraction à un arrêté d'expulsion, on la priera, c'est certain, d'aller désormais prendre ses lapins en Belgique.

Nous apprenons que M. Pontoise, com mandant la brigade des douanes de Tou coing, vient d'être nommé à Roubaix, en rer placement du capitaine Marlet. M. Pontoise était depuis cinq ans à Tou coing. Il sera remplacé par M. Jacquemi nocien lieutenant à Roubaix, promu capitați dy va un an

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Dans la salle de la retorderie de la maison Duvilliers-Watine. Louis Bracekman, âgé de 54 ans, fileur, demeurant à Roubaix, boulerard de Metz, cour d'Hooge, 8 a été piqué sous l'ongle du pouce droit ,par la pointe d'une broche.

— Chez Tiberghien frères, Léon Carton, 42 as, tisserand, demeurant rue de Roulers, s'est hiessé à la jambe droite en tombant.

— A la filature Jouglez, rue de la Blanche-Porte, Henri Lepers, âgé de 25 ans, rattacheur, demeurant rue des Flandres, 52, a heurté un levier d'anti-mariage et s'est contusionné l'épaule droite.

— Enfin chez Duvillier-Watine, Charles Loof, âgé de 16 ans, bacleur, demeurant fun des belondres, s'est blessé à la main gauche avec son couteau en coupant des bobinots.

LA FRAUDE

Les préposés des douanes du Touquet ont arrêté, hier, Charles Panzer, âgé de 20 ans, voyageur en librairie. Il était porteur de quelquée soites d'allumettes et de tabac. Les mêmes préposés ont arrêté également Louis Barrez, âgé de 38 ans, journalier, qui transportait quelques kilos de café vert. Panzer et Barrez ont été conduits à Lille.

Je ne fume que le NIL

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RESEUR DE CLOTURE. — Dans la soirée de dimanche, le garde-champêtre a déposé au bloc, Gustave Poublon, âgé de 30

ans, ébéniste, qui s'était permis, étant ivre,
de briser des vitres à une devanture hameau
du Petit-Menin.

Comme par dessus le marché il s'est rebellé contre le garde, il a été déféré au Parquet. NEUVILLE-EN-FERRAIN

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 4 mai 1909 Naissances. — Dumortier Zeita, rue de la Croix-Rouge. — Poulayn Yvonno, rue Nationale, 122. — Werbrouck Charles, rue Nationale, 122. — Dects. — Seynave Adele, 20 ans 6 mois, sans profession, rue Saint-Pétersbourg. — Deteaute Sophio, 72 ans 8 mois mas moissealon, sue cita-

ETRANCE DISPARITION

a plainte de Mme veuve Baillieu, né-e rue Esquermoise, 49, la police à établir les circonstances d'un vol

Une pièce de soie a disparu des magasins de Mme Baillieu, sans que personne ail de Mme Baillieu, sans que personne all rien remarqué ni que le voleur ait laissé au-cun indice qui fesse espérer sa prompte découverte.

UN VELO ENVOLE

M. Albert Denère, rue du Pôle Nord, 23, avait comme de coutume leissé, hier à sept heures du matin, sa bicyclette dans le couloir du cabaret Vandermittyn, 24, rue Gantois, pendant qu'il se rendait à son travail dans le vosinage.

Quand ii revint vers midi, le bécane était disparaire

La police, informée enquête.

UN BRUTAL

Hier vers 6 houres du soir, M. Aug. Truffin, receveur des tramways, rue des Robleds, voulait empécher de monter sur la remorque du car T qu'il conduisait un pochard en trop manifeste état d'ivresse. Il fut pris à partie par un voyageur, Alphonse Martin, journalier à Hellemmes, qui, après l'avoir copieusement injurié et terras-

punnes marun, journairer a Heilemmes, qui, après l'avoir copieusement injurié et terrassé, le bourra de coups de pied et de poing. Le docteur Ladrière, qui visita le receveur, a constaté de sérieuses contusions sur tout le corps, particulièrement aux bras, aux jambes et aux reins.

QUI PAIE SES DETTES ... S'ENRIGHIT

Qui PAIE SES DETTES... S'ENRICHIT I
Le journalier Georges Houssay, 18 ans,
habitant 33, rue du Bel-Air, est loin d'être de
cet avis. Aussi juge-t-on de sa colère lorsque lundi, M. Louis Denise, 5è ans, demeurant rue du Pôte-Nord, à qui il devait une
petite somme, s'autorisa à la lui réctamer.
Vraiment, c'était trop d'audace, et cette
réclamation surexcita à ce point le journalier, qu'il s'emporta et lança plusieurs coups
de poing en pleine figure de son débiteur.
Ce dernier, blessé à l'arcade sourcilière
gauche, et loin d'être satisfait de ce genre
de règlement de comptes, se plaignit à la
police, qui dressa à la charge de Houssay
un procès-verbal pour coups et blessures.

Madame veuillez honorer de votre visite es rayons de modes et confections de Da-nes des Galeries Lilloises : choix étégance.

Au Perquet

LE DRAME DE ROUBAIX. — On se sou-vient du drame qui se déroula dans la soi-rée du 25 au 26 avril, à l'estaminet de Gloriettes, boulevard de Cambrai, à Rou-

Un sieur Clovis Delescinze, 49 ans, de-meurant 43, rue Wait, avait frappé de qua-tre coups de couteau sa femme, née Mélanie Gibault, dont il vivait séparé, mais qu'il soupçonnait d'avoir des amants. La victime, traitée à l'hôpital de la Fra-ternité, est en voie de guérison et M. De-laté, juga d'instruction, vient de renvoyer Delescluze devant l'audience correctionnelle du 7 mais

SAVEN DU CONGO Blancheur du tein

ARRONDISSEMENT DE LILLE

QUESNOY-SUR-DEULE DU GRENIER A LA CAVE

Un ouvrier plafonneur fait une chute de vingt-trois mêtres
MM. Prévost et Desbouvries, entrepreneurs de plafonnage à Roubaix, font en ce moment exècuter des travaux dont ils ont l'entreprise, dans une maison en construction que fait élever rue d'Ypres, M. Victor Dervaux

ervaux. Lundi, vers six heures du soir, deux ou-Lundi, vers six heures du soir, deux ouriers plafonneurs, le père et le fils, étaient
occupés à leur travail, au dernier étage du
bâtiment ou ils venaient d'instalfer un échafaudage; sous eux le vide s'étendait jusqu'au sol de la cave.
Soudain, le plus jeune des ouvriers, Adelson Filliart, âgé de 28 ans, habitant à Roubaix rue Bayard, qui était juché sur une
nlanche de l'échafaudage, perfit l'équilibre

planche de l'échafaudage, perdit l'équilibre et tomba sous les yeux horrifiés de son Précipité d'une hauteur de vingt-trois mè

res dans in cave du bâtiment, le malheureux geignait sur le sol, heureusement recouvert d'une hauteur d'eau de vingt-cine

centimetres.

Heureusement, car/icau formant matelas avuit amorti la chôle terrible et l'ouvrier n'avait aucun membre fracturé.

Néanmoins, il portait une forte confusion à la cuisse et se plaignait en outre de douleurs internes. On le transporta à l'hospice où M. le doc

ne put se prononcer sur son état. Le blessé, veillé par un de ses camarades, passa une bonne nuit et, hier mardi, son état était relativement satisfaisant.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES Una châte de six mètres

Le maçon Bailleux Adolphe, âgê de 37 ans, clait en train de rejointoyer une maison avenue de Saint-Amand, quand il tomba, on ne sait pur quel malheureux concours de circonstances, de l'échafaudage, haut de six mètres.

Relevé il reçul les soins empressés du docteur Relle, qui craint des lésions internes.

Le blessé a été transportt à son domicile, 72, rue Delsaux.

Cambrai UN SUICIDE

Hier après-midi, Joseph Flahaut, mouleur, âgé de 45 ans, qui était fortement pris de boisson, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête, en présence de sa fillette, âgée de 12 ans.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Le crime de Beaumont MASCAUX EN ASSISES

Il est probable que les débats de cette tause célèbre inscrite au rôle des assises pour le 10 mai ne seront pas terminés en une seule audience.

Nous apprenons en cifet, que « treate témoins » ont été cités hier pour déposer dans cette affaire devant le jury du Nord,

ront mardi.

L'inverrogatoire de l'accusé sera long et peut-être mouvementé; le réquisitoire de l'avocat général et la plaidoirie de Mé Dubron dureront plusieurs heures. Comment, délors, entendre en outre « trente témoins » dans une seule audience ? Il est vrai que la Cour a toujours la faculté de tenir une audience de nuit, mais tout fait supposer qu'elle préférera renvoyer au mardi 11 mai la suita des débats.

PAS-DE-CALAIS

TENTATIVE DE SUICIDE

Voulant en finir avec la vie, un jeune he se jette à l'eau. — Il en est quitt pour un bain froid

gour un hain froid

Georges Dreyfus, 32 ans, má à Paris, ancien
pupille des Enfants Assistés de la Seine, garçon
boucher à Arras, avait l'intention d'en finn aveo
la vie. Mais auparavant il voiutu passer une soirée de plaisirs.

Il se rendit donc avant-hier soir à la maison
close de la rue du Crinchon et s'offrit, en galante compagnie, une agreable soirée qui devait
être la dernière de sa vie.

Tout se pussa sans encombre. Vers une heure
du matin, Dreyfus, songeant que sa dernière
heure était arrivée, quitta la muison et se rendit
sur le bord de la Scarpe, un pen au-deia de l'école de natetion militaire.

Là il se déshabilin et, en chemise, se jeta a
reau. Mais le Dain était-il trop glaciai ou is
mort venait-elle trop lentement? On ne sait. Tou
jours est-li que Dreyfus regagna la berge et aus
sitot sont de l'eau, courut au bureau de police et
la arriva au comméssait vers dux heures du

chemise.
Il arriva au commissariat vers deux heures du matin, greiottant et tout mouillé.
Les agents de service, très surpris de semblable visite, écoulèrent l'histoire de Dreyfus, puis le conduisirent à l'hôpital où il est encore actuallement.

tuellement.
Hier matin, M. Lelierce, éclusier à Saint-Nico-las, ayant trouvé des vétements et des papiers sur la berge, alla les remettre au maire de Saint-Nicolas. On prévint la gendarrherie et des re-cherches furent faites. On croyait à un suicide, Quelque temps après on apprit que l'homme dont on cherchait le cadavre dans l'eau se trou-vait bien en vie à l'hôpital.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

Coup de revolver

Un groupe de jeunes gens passait l'autre soir devant l'estaminet de M. Jean Martin qui, précisément, était occupé à fermer ses volets. Ils adressèrent au cabaretier quelques quoilisées qui eurent pour résultat de l'exaspèrer si blen qu'il s'éeria:

— Attendez-moi, je vais vous tuer!

Il rentra chez lui et en ressortit aussitôt avec un revolver. Ce que voyant, les jeunes gens s'enfuirent, tandis qu'une détonation celatait derrière eux. C'était Martin qui venait de tirer, «en l'air», dit le cabaretier q'adans ta direction des jeunes gens », disenfeux-ci, et même l'un d'eux, Louis Deloffra, affirme avoir enfendu siffler la balle.

La gendarmerie a ouvert une enquête poue éclaircir ce point et, en attendant, étle s' dressé procès-verbal à Jean Martin pous port d'arme prohibée.

Drame an collège

Un domestique ivre frappe le principal el porte des coups de couteau à un autradomestique
Rentrant ivre aut collège de Saint-Pot, vers el demie du soir, le domestique P-ul Ousneures et demie du soir de la collège de

M. Preus, principal, qui lui adressalt des observations, et brisa son binccle, puis il le menaga d'un couleau.

Il frappa également MM. Mangez, maitre répatiteur, et Martin Damas, domestique, qui tentaient de le calmer.

M. Damas tui blessé aux épaules par deux coups d'un couleau de cuisine dont s'était send le forcené.

Un ouvrier mineur, M. Paget Joseph, qui était entré dans le collège en entendant le bruit de la schoe, intervint à son tour et fit tomber l'arma des mains de Odénivez, mais cejui-di, la ramassum, poursuivit M. Paget jusque dans la rus, Quénivez, fut enfin appréhendé par les gendarmes Pencelli et Sauvage, puis détéré au parque.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 4 Mai Attentat à la pudeur à Hasmon

Georges Lanzin 27 ans, ouvrier mineur and fasnon est prévenu d'attentat à la pudeur, ur une femme de 50 ans. IL EST ACQUITTE. Attentat à la pudeur à Denain

Fidèle Lanoy, 41 ans, garde-barrière, né et demeurant à Denain, est poursuivi pour ac-tentats à la pudeur commis sur des fillettes âgées l'une de 14 ans, l'autre de 10 ans. Il est condamné à CINQ ANS DE PRISON ET DECHU DE SES DROITS PATER NELS. Ces deux affaires ont été examinées à huis

Cette affaire est aussi peu intéressante que possible. L'accusé est un petit bonhomme malingre. Il semble affligé de la plus déconcertante timidité. Comme il ne connaît que for imparfaitement le français, on a recours à un interprête. Le public, réduit à sa plus simple expression, baile pendant la lecture de l'acts d'accusation.

lacendie volontaire à Verlinghem

expression, basine ved d'accusation.

Vendenbrouck est poursuivi pour incendée d'une meule de paille II aurait agi par vende d'une meule de paille II aurait agi par vende d'une meule de paille II aurait agi par vende d'une meule de paille II aurait agi par vende d'une fine de la constitue de la consti geance.

L'accusé répond mollement aux questions que lui pose le président par l'intermédiaire de l'interprète. Il a par instants, des vellétrés d'aveux mais se rétracte aussitôt. Quel piètre sire, dirait-on, si son aspect minable n'inspirait une piisé peut-être superflue.

Les témoins, au nombre de sept, parlent beaucoup beaucoup trop, car ils n'ont en somme rien d'intéressant à raconter.

LE VERDIOT

Après le réquisi Aujourd'hui : Incendie volontaire à Roncq et l'entative d'assassinat à Hautmont.

TRIBUNE MINIERE

Rapports de Délégués mineurs Aux Mines de l'Escarpelle